Intitulé de la formation :	**La location meublée et les questions à se poser**
Date :	**22 septembre 2026**
Formateur :	**Arielle NOWAK**

Cycle :	**Fiscal**
Positionnement à l'entrée : - **Public / niveau requis :**	**Expert-comptable, professionnels du droit et notaires** **Cllaborateurs**
Prérequis :	**Aucun**

Objectif opérationnel :
À l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier et d'analyser les enjeux fiscaux de la location meublée, en se posant les bonnes questions afin de choisir le régime fiscal adapté, sécuriser leur situation déclarative et optimiser la fiscalité des revenus locatifs.

Contenu de la formation :
Qu'est-ce que la location meublée ? Définition et critères fiscaux
Location meublée non professionnelle (LMNP) vs professionnelle (LMP)
Quels régimes fiscaux possibles ? (micro-BIC / réel)
Quelles charges et quels amortissements sont déductibles ?
Quelles obligations déclaratives et comptables ?
Quels impacts fiscaux à court et long terme ?
Points de vigilance et erreurs fréquentes

Moyens pédagogiques et techniques :
Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :
- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : POMO Hôtel – 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée :** 4 h
- **Horaire** : de 9h à 13h
- **Groupe** : 25 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs experts-comptables** : 200€ HT / 240€ TTC par personne
- **Tarifs notaires / avocats** : 240€ HT / 288E TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent